



L'avertisseur... le meilleur moyen de vous sauver la vie!!

Les incendies mortels surviennent surtout la nuit pendant que l'on dort. Pensez-y!! Vous aurez besoin d'un avertisseur de fumée qui fonctionne pour vous réveiller!! N'oubliez surtout pas que ce n'est pas le feu mais plutôt **la fumée qui tue!** En aussi peu que trois minutes toute votre maison peut être envahie par cette fumée mortelle!!

Le seul moyen pour être averti à temps est un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps et pour se faire assurez-vous d'en vérifier le fonctionnement régulièrement, faites coïncider votre changement de piles avec les changements d'heure, n'appliquez jamais de peinture sur l'avertisseur et finalement ne retirez jamais les piles de vos appareils ou ne les débranchez pas même s'ils se déclenchent inutilement.

Les détecteurs de fumée ne sont pas éternels... Vérifier la date de fabrication de vos avertisseurs de fumée; ils ont une durée de vie de 10 ans. Si aucune date n'apparaît sur votre appareil procéder à son remplacement sans délai.

Quel avertisseur choisir?

À pile : Préférez un avertisseur à pile longue durée. N'utilisez jamais de pile rechargeable à moins que le manufacturier le recommande.

Électrique : Préférez un modèle avec une pile d'appoint en cas de panne de courant. Des avertisseurs interconnectés font gagner de précieuses secondes au moment d'évacuer. Peu importe où se trouve le feu, ils sonnent tous en même temps

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) – un gaz mortel. Si votre domicile dispose d'appareils fixes à combustion (ex : poêle à bois fournaise au mazout) ou d'un garage adjacent, procurez-vous les deux types d'avertisseurs ou un avertisseur qui détecte à la fois la fumée et le monoxyde de carbone.

Installez un avertisseur de fumée à chaque étage de la maison (corridors et aires communes), y compris au sous-sol. Placez vos avertisseurs loin des appareils de cuisson, des bouches d'aération ou des salles de bain. Les propriétaires doivent fournir des avertisseurs de fumée en bon état de marche et les locataires doivent les vérifier, les entretenir et remplacer les piles s'il y a lieu.

Une fois par mois, vérifiez la pile en appuyant sur le bouton d'essai; un signal sonore doit se faire entendre. Si ce signal est muet, changez la pile ou remplacez votre avertisseur s'il est défectueux.

Un avertisseur qui fonctionne ça sonne!! Une fois par année; qu'il soit à pile ou électrique, vérifiez la capacité de votre avertisseur à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de lui. S'il ne sonne pas, **remplacez-le!**

Au son de l'avertisseur de fumée; SORTEZ!!!

La fumée est mortelle et se propage rapidement. Chaque seconde est comptée, vous avez moins de trois minutes pour évacuer!!

- Alerte sans délai vos enfants et les autres occupants
- Sortez de la maison sans perdre de temps
- Rendez-vous au point de rassemblement à l'extérieur et vérifiez que personne ne manque à l'appel
- **Appelez le 9-1-1-** une fois dehors